

## Affichage

**Objet:** convocation à la séance du conseil municipal

Le conseil municipal de Tinténiac se réunira en session ordinaire le :

**mardi 7 avril 2026 à 19h00, à la mairie.**

### ORDRE DU JOUR

Election du secrétaire de séance

Adoption du procès-verbal de la séance du 22 mars 2026

Fonctionnement des instances

1. Présentation des délégations accordées aux adjoints et aux conseillers municipaux
2. Fixation des indemnités de fonction des élus
3. Majoration des indemnités de fonction des élus (article L 2123-22 du C.G.C.T.)
4. Délégation de pouvoir du conseil municipal au maire au titre de l'article L 2122-22 du C.G.C.T.
5. Désignation des membres au syndicat intercommunal Anim'6 enfance-jeunesse
6. Désignation des membres au Syndicat Départemental d'Energie 35 (SDE 35)
7. Désignation des membres dans les commissions municipales
8. Désignation des membres au sein des comités et conseils d'administration de divers organismes
9. Election des membres de la commission d'appel d'offres (C.A.O.)

Ressources humaines

10. Autorisation du conseil municipal au maire, pour recruter des agents non titulaires de droit public afin d'assurer le remplacement d'un agent titulaire ou non titulaire ou en cas de renfort ponctuel
11. Détermination de l'indemnité forfaitaire complémentaire pour élections (IFCE)

Finances - marchés publics

12. Pacte Financier et Fiscal de la Bretagne Romantique – Avenant n°2 de reconduction pour une durée de deux ans

Questions et informations diverses

Le maire, Christian TOCZÉ

